



Listen to this article

LE MERITE : Est-ce que l'Eglise aura en sa possession tout le mérite, quand elle passera sous le voile ?

QUESTION : (1912-Z). Lorsque l'Eglise passera au-delà du voile, aura-t-elle en sa possession tout le mérite de Christ, afin de le déposer sur le propitiatoire ?

REPONSE : Non ; l'Eglise n'a rien à voir avec la réconciliation pour le péché, tout comme les prêtres n'avaient rien à voir avec l'aspersion de sang sur le propitiatoire, le Jour de Réconciliation.

Nous croyons que le vrai point de vue sur cette affaire est le suivant : le Grand Prêtre, Jésus, est monté dans les lieux très hauts et là Il a fait l'imputation de Son mérite en faveur de l'Eglise. Ceux qui attendaient dans la « chambre haute » les bénédictions de la Pentecôte ont présenté leurs corps à Dieu, désirant qu'Il les accepte comme sacrifices. Ils ne se sont pas sacrifiés eux-mêmes, mais ils se sont simplement présentés en sacrifice. Nous lisons en effet : « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à présenter vos corps en sacrifice vivant ». Cette présentation de nous-mêmes est notre affaire, et non pas celle du Seigneur; l'acceptation de l'offrande comme sacrifice est entièrement l'affaire du Seigneur, c'est l'oeuvre du Grand Prêtre. Lorsque nos corps sont acceptés comme sacrifices, nous cessons d'exister en tant qu'êtres humains et, dès lors, aux yeux de Dieu et de chacun, nous sommes des membres vivants de l'Oint, du Grand Prêtre.

Le Grand Prêtre accepta l'Eglise comme un tout par ceux qui la représentaient le jour de la Pentecôte ; en accord avec les Saintes Ecritures, nous entrons dans cette faveur ou grâce qui reste accessible jusqu'à ce que le dernier membre du Corps de Christ soit perfectionné et passe au-delà du voile. L'oeuvre qui s'accomplira derrière le voile ne sera pas la nôtre comme prêtres subalternes. Ce sera l'oeuvre du Grand Prêtre ; c'est Lui qui fera l'aspersion avec le sang du bouc de l'Eternel, tout comme Il a fait l'aspersion avec le sang du taureau. La figure de l'Epouse doit être entièrement exclue de toute idée de sacrifice ; elle doit être

simplement reliée au Rédempteur et à l'Époux ; elle montre que l'Épouse est la cohéritière de Christ dans le Royaume. La figure des prêtres est celle qui s'applique à l'Église pour toutes les questions relatives aux sacrifices.

-489-